



DEMANDES DE DÉROGATIONS MINEURES

PRENEZ AVIS QUE le conseil municipal statuera sur des demandes de dérogations mineures lors de la séance du 8 août 2022 débutant immédiatement après la séance du conseil d'agglomération prévue à 19 h, à la salle du conseil située au 1145, rue de Saint-Jovite. Au cours de cette séance, toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil relativement à ces demandes.

Immeuble visé	Nature et effets de la demande
Chemin Jean-Paul-Riopelle Lot 5 011 468 du cadastre du Québec 2021-DM-422	Autoriser la construction sur un lot ayant un frontage d'une largeur de 15 m plutôt que de 50 m.
Chemin du Lac-Forget Lot 4 650 730 du cadastre du Québec 2022-DM-00082	Autoriser la création d'un lot ayant une largeur de 46,45 m plutôt que de 50 m.
1056, rue Barbe 2022-DM-00129	Autoriser la régularisation : <ul style="list-style-type: none">d'une remise attenante ayant une porte donnant sur la rue alors que le règlement ne le permet pas;du rapport bâti/terrain de 24,4 % plutôt que de 20 %.
147, rue Harrisson 2022-DM-00131	Autoriser la construction d'un garage attenant situé à 3,07 m plutôt qu'à 6 m de la ligne latérale droite de la propriété.
36, chemin Killarney 2022-DM-00170	Autoriser la régularisation : <ul style="list-style-type: none">d'une allée d'accès ayant une pente de 5 % plutôt que de 3 % sur 5 m à partir de l'assiette de la rue;de deux garages superposés alors que le règlement ne le permet pas. Cette situation amène à avoir un garage attenant et un garage intégré à même le bâtiment principal alors que le règlement ne le permet pas.
Chemin de Courmayeur Lot 6 441 848 du cadastre du Québec 2022-DM-00171	Autoriser la construction d'un abri d'auto ayant un toit plat plutôt qu'un toit en pente comme le bâtiment principal alors que le règlement ne le permet pas.
42, chemin Killarney 2022-DM-00172	Autoriser la régularisation d'un réservoir de propane en cour avant alors que le règlement ne le permet pas.
Chemin des Pléiades (2-E) Lots 6 322 163 et 6 267 121 du cadastre du Québec 2022-DM-00181	Autoriser la construction d'un garage attenant excédant de 8,1 m plutôt que de 3 m la façade adjacente du bâtiment principal donnant sur la cour avant.
Chemin des Pléiades (2-K) Lot 6 267 121 du cadastre du Québec 2022-DM-00185	Autoriser la construction d'un garage attenant excédant de 8,1 m plutôt que de 3 m la façade adjacente du bâtiment principal donnant sur la cour avant.
Chemin des Pléiades (2-L) Lot 6 267 121 du cadastre du Québec 2022-DM-00186	Autoriser la construction d'un garage attenant excédant de 8,1 m plutôt que de 3 m la façade adjacente du bâtiment principal donnant sur la cour avant.
Chemin des Pléiades (2-M) Lots 6 322 163 et 6 267 121 du cadastre du Québec 2022-DM-00187	Autoriser la construction d'un garage attenant excédant de 8,1 m plutôt que de 3 m la façade adjacente du bâtiment principal donnant sur la cour avant.
Chemin des Pléiades (2-N) Lots 6 322 163 et 6 267 121 du cadastre du Québec 2022-DM-00188	Autoriser la construction d'un garage attenant excédant de 8,1 m plutôt que de 3 m la façade adjacente du bâtiment principal donnant sur la cour avant.
Chemin des Pléiades (2-O) Lot 6 322 163 du cadastre du Québec 2022-DM-00189	Autoriser la construction d'un garage attenant excédant de 8,1 m plutôt que de 3 m la façade adjacente du bâtiment principal donnant sur la cour avant.
155, rue Léonard 2022-DM-00196	Autoriser la construction d'une galerie et d'un escalier extérieur donnant accès au deuxième étage, tous deux situés à 0,34 m plutôt qu'à un minimum de 3 m de la ligne latérale droite.
850, rue Labelle 2022-DM-00214	Autoriser la construction de deux bâtiments en structure jumelée de 8 logements chacun ayant une galerie à l'arrière du bâtiment située à 0 m plutôt qu'à 1 m de l'allée d'accès du stationnement.
Chemin de Cassiopée Lot 3 937 537 du cadastre du Québec 2022-DM-00216	Autoriser, dans le cadre d'une construction, l'absence de décroché horizontal pour un bâtiment résidentiel dont la façade a une longueur de 25,44 m plutôt que d'un maximum de 15 m.
170, chemin du Curé-Deslauriers 2022-DM-00217	Autoriser la présence d'un foyer extérieur situé en cour avant alors que le règlement ne le permet pas.
Chemin de la Constellation Lot 6 302 088 du cadastre du Québec 2022-DM-00228	Autoriser la construction d'une habitation multifamiliale de 17 logements implantée à une distance de 6,05 m plutôt que de 8 m de l'allée d'accès.

Donné à Mont-Tremblant, ce 20 juillet 2022.

Claudine Fréchette, greffière